

**AVIS PUBLIC DE CONVOCATION  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
15 NOVEMBRE 2023**

Saint-Barnabé, le 15 novembre

Madame,  
Monsieur,

Prenez avis que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé est dûment convoquer par la présente à une séance extraordinaire, le mercredi 15 novembre prochain, à 17h00, au 70 rue Duguay à Saint-Barnabé, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Cette séance est convoquée par monsieur Jean-Christophe Côté-Benoît, greffier-trésorier, conformément au pouvoir que lui confère l'article 152 du Code municipal du Québec.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**
- 2. Lecture de l'avis de convocation**
- 3. Prise en considération du résultat de l'appel d'offres lancé en vertu de la résolution numéro , concernant l'entretien des chemins en hiver à compter de la saison hivernale 2023-2024 ;**
- 4. Refinancement du règlement d'emprunt 351-17 ;**
- 5. Programme d'aide à la voirie local – changement de projet ;**
- 6. Coup de pouce alimentaire/Noël du Pauvre/Centraide**
- 7. Période de questions ;**
- 8. Clôture de la séance.**

*Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le sujet de la présente séance tel que prévu en vertu de l'article 156 du Code municipal du Québec.*

Donné à Saint-Barnabé ce treizième jour de novembre 2023,



**Jean-Christophe Côté-Benoît**  
Directeur général et greffier-trésorier